

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 1-2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conservation des monuments historiques dans les concours d'architectes et d'ingénieurs

Recommandations complémentaires de la Commission fédérale des monuments historiques relatives au règlement 142 de la SIA (Règlement des concours d'architectes et d'ingénieurs)

But

Le but des présentes recommandations est d'intégrer des réflexions et des mesures visant à sauvegarder de manière adéquate les constructions historiques, les sites archéologiques ou les zones à forte densité de gisements archéologiques lors de la préparation et de l'exécution des concours d'architecture.

Préparation des concours

Les services responsables de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie doivent être associés le plus tôt possible à la préparation des concours. Ils peuvent, par leurs compétences, apporter une importante contribution dans la préparation des documents nécessaires.

Associés à l'élaboration des bases concernant la substance historique de l'ouvrage, ils formuleront des avis clairs sur la nécessité ou non de protéger des objets ou sur l'importance que pourraient présenter les gisements archéologiques.

Les services chargés de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie donnent des informations, qui sont impérativement à prendre en compte dans le programme du concours, sur les objets protégés ou dignes de l'être et établissent, le cas échéant, des priorités en la matière. Ils se prononcent sur l'utilisation à laquelle peuvent être soumis l'objet et ses environs et déterminent l'ampleur des transformations ou des interventions possibles.

Etude de faisabilité

Il est généralement indispensable de procéder à une étude de faisabilité pour déterminer les exigences à observer en matière de conservation.

Outre les conceptions du maître de l'ouvrage et autres exigences, il y a également lieu de tenir compte des considérants de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Ils se rapportent notamment aux études d'utilisation et mesures destinées à conserver les objets et parties d'objets à protéger, ainsi qu'aux constructions dans un voisinage proche ou lointain de l'objet.

Programme du concours

Les exigences qu'impose la protection des objets et de leurs environs doivent figurer dans le programme du concours; ces exigences revêtent la forme d'un engagement ferme. Les représentants et représentantes de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie veilleront à ce que les avis qu'ils expriment quant à l'importance du lieu et à la nécessité ou non de protéger un objet et ses environs soient présentés de manière telle qu'ils soient intelligibles pour toutes les parties en cause.

Jury

Le jury doit comprendre un nombre équitable de spécialistes en conservation des monuments historiques et en archéologie. Ces spécialistes siégeront soit au sein du jury soit dans les groupes d'experts, selon le type de tâches à ac-

complir et le poids à donner aux impératifs de conservation ou relatifs à l'archéologie.

Dans un cas comme dans l'autre, les spécialistes discutent les projets dans l'optique de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie et jugent les projets à l'aune des critères en vigueur dans leur discipline. Ils seront en outre associés à part entière à la discussion et à l'examen de tous les aspects du processus décisionnel.

Décision du jury

Les avis portés sur les projets par les spécialistes de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie, leurs éventuelles réserves et leurs recommandations concernant la poursuite des travaux doivent figurer dans le rapport du jury.

Au cas où les spécialistes de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie ne peuvent souscrire à la décision du jury sur des questions fondamentales, leur avis divergent sera mentionné, motifs à l'appui, dans le rapport du jury.

Suivi du projet

Les services de conservation des monuments historiques et d'archéologie assistent et conseillent en principe l'auteur du projet et le maître de l'ouvrage jusqu'à l'achèvement du projet retenu.

Les obligations et droits des services compétents lors de la procédure de demande d'autorisation de construire demeurent entiers.

Secrétariat CFMH
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15, 3003 Berne
Tél. 031/322 92 84
Fax 031/322 87 39

Concours¹

A l'occasion de la commémoration du cinquantième de la fondation de l'UIA (Union internationale des architectes), le 5 juin dernier à Lausanne, les architectes FAS, FSAI et SIA de la Suisse romande ont choisi de marquer cet événement par la création d'un «objet d'architecte» qui à la fois symbolise cet événement, incarne une idée de l'architecture et témoigne de sa spécificité.

Trois designers ont été retenus pour élaborer des prototypes :

- 2. stock süd netthoevel & gaberthüel à Bienne,
- Les Ateliers du Nord à Lausanne (A. Cahen et Cl. Frossard) et
- Jean Mauboulès à Bellach (SO).

Afin de laisser un maximum de liberté à leur réflexion et à leur créativité, seul un texte général, décrivant la motivation et le contexte de l'événement, leur a été remis :

«L'architecture, la façon dont elle s'intègre dans l'environnement naturel et construit en respectant l'héritage culturel collectif et individuel, est un sujet d'intérêt public.

L'architecture est à la fois un art, une science et une technique, ce qui implique faculté de création, savoir et savoir-faire.

La profession d'architecte est un métier d'aventure : un métier extrême oscillant entre art et science, qui se situe au croisement entre invention et réminiscence, entre engagement dans la modernité et égard à la tradition. Poussé par la nécessité, l'architecte vit dangereusement. Il travaille avec tous les matériaux possibles, pas seulement le béton, le bois et le métal, mais également l'histoire et la géographie, les mathématiques et les sciences naturelles, l'anthropologie et l'écologie, l'esthétique et la technologie, enfin le climat et la société. C'est à tout cela qu'il doit quotidiennement se mesurer.

L'architecte exerce le plus beau métier du monde. En effet, sur cette petite planète où tout a bientôt été déjà découvert, le projet reste une des grandes aventures encore possibles.

Comme la plupart des titulaires des professions libérales, l'architecte est un prestataire de services intellectuels qui ne peut se satisfaire d'une position ambiguë, tantôt d'agent économique, tantôt de dépositaire d'une mission d'intérêt public, sans rechercher un ancrage plus profond dans le tissu économique et culturel de la société. »

¹ Voir également IAS N° 23 du 4 novembre 1998, où a été publié l'essentiel du discours prononcé à cette occasion par M^{me} Catherine Trautman, ministre français de la Culture et de la Communication.

Les documents relatifs au 50^e anniversaire de l'UIA peuvent être consultés et commandés sur Internet www.architectes.ch/csa

L'objet devait être le symbole de cette mission et l'image de la profession.

Les réponses apportées relèvent de réflexions et de regards propres à chacun des participants que le point de vue soit symbolique et abstrait, traduit par une forme épurée et un matériau brut, que l'approche soit plus concrète et pragmatique, s'exprimant dans des détails sophistiqués et des matériaux soigneusement choisis, chaque proposition a fait preuve de grandes qualités. Qu'il s'agisse de la lumière (ou de l'esprit de la lumière) pour la lampe, de l'outil de l'architecte mené vers la perfection pour le porte-mine, de l'«équilibre instable» pour la sculpture, chacun a mis en évidence les talents et qualités nécessaires à la profession d'architecte.

Après avoir reçu les concurrents, le jury a procédé à une évaluation approfondie des trois objets, tant sur les plans esthétique et symbolique que pratique et financier.

Le choix, unanime, s'est finalement porté sur l'objet-sculpture de Mauboulès. Celui-ci, à la fois rigoureux et subtil, élémentaire et intrigant, résulte d'une manipulation simple exercée sur un anneau découpé dans un tube d'acier et qui lui confère la 3^e dimension. Il résume de façon magistrale mais sans lyrisme l'étendue et la richesse de l'architecture dont il évoque les composants fondamentaux : matière, géométrie, espace.

Cet objet a séduit par ailleurs par son mouvement et les ombres qu'il dessine, par le contraste entre sa rudesse anguleuse et le velours soyeux de son écrin, par sa facture artisanale qui, au travers de l'empreinte de la forge, fait de chaque exemplaire un objet unique, par son côté ludique qui porte à en deviner la genèse et à en explorer les positions d'équilibre.

La présence de cet objet à vos côtés ne laissera pas indifférent : il rappellera combien souvent les réponses simples sont les meilleures, tout en valorisant l'effort et le savoir.

Jury

MM. Benedikt Loderer, stadtwanderer, rédacteur de la revue suisse d'architecture et de design *Hochparterre*, Christian Jaquet, professeur et ancien directeur du Design Center de Langenthal, Michel Tanner, président de la COGAR, Pierre-H. Schmutz, vice-président de la section suisse de l'UIA

Commentaires des auteurs des objets présentés

light2 – architecture is light

Les auteurs de cet objet n'ont pas été en mesure de nous livrer un commentaire français de leur œuvre. Plutôt que de dénaturer leurs propos par une traduction infidèle, nous avons choisi d'en soumettre le texte original (y compris le parti pris de renoncer aux majuscules) à nos lecteurs.

Rédaction

unter dem titel «light2 architecture is light» hat der «2. stock süd netthoevel gaberthüel» ein objekt in form einer tischlampe geschaffen. ausgehend von der aussage, dass architektur gleich licht ist, denn licht ist – was die wahrnehmung von architektur angeht – das wichtigste element, haben netthoevel & gaberthüel bewusst ein objekt geschaffen, welches über den wert eines briefbeschwerers hinaus geht, d.h. im täglichen leben gebraucht werden kann. für den zu diesem speziellen anlass geschaffenen leuchtkörper wurden eigenschaften ausgenützt, welche, so angewendet, neu sind und über das 50 jährige bestehen der u.i.a. nachhaltig weiterleuchten sollten:

der sockel der lampe besteht aus einem farblos eloxierten aluminiumzylinder in dessen innern das elektrische ihren platz gefunden hat. der lampenschirm besteht aus einer folie, welche von architekten für pläne verwendet wird. auf diese folie sind horizontale streifen in einem fast deckenden hellen farbtönen angebracht, welche nach oben schmaler werden. die folie kann ohne weitere hilfsmittel zusammengesteckt und in der kerbe auf der oberseite des sockels mit imbus-schrauben befestigt werden. die lampe ist jetzt betriebsbereit. sie strahlt ein weiches licht aus, welches durch die farblinien leicht gebrochen wird und dem objekt den charakter eines gebäudes verleiht. wird jetzt das licht dieser lampe, im sonst dunklen raum, ausgeschaltet, leuchten die linien weiter (also das komplementäre bild wie bei eingeschaltetem licht) und verbreiten eine resthelligkeit die erst allmählich in dunkelheit übergeht. die verpackung dieses lichtobjektes kann natürlich nur eine «planrolle» sein (aus schwarzem karton). als inhaltsangabe «wirbt» eine etikette in der grafischen form eines «plankopfes».

die lampe ist also nicht «nur» eine lampe, sondern vielmehr ein kleines objekt das über seine funktion hinaus die wichtigsten adjektive der architektur widerspiegelt. so durch die lichtquelle selbst, die als solche als ausgangspunkt eines jeden gebäudes angesehen werden kann und selbst in der dunkelheit einen orientierungspunkt bildet, dann die wahl der materialien welche, schlicht in ihrer anwendung, auf das minimum beschränkt sind und nur als funktionsträger eingesetzt werden, oder durch die positiven und negativen formen die in jedem bild enthalten sind, weiter durch den namen «light2», der zwar quadratmeter suggeriert aber als solcher nur ein hinweis auf eine funktion, das nachleuchten, ist, bis hin zur verpackung die den schlusspunkt zum thema «architektur» setzt. zu diesen gedanken könnten noch einige philosophische aspekten aufgezählt werden. dieses soll aber, dem betrachter überlassen werden.

*Antoine Cahen et Claude Frossard
(crayon porte-mine ADN)*

Lors de nos réflexions sur l'«objet UIA», nous avons retenu deux axes d'étude principaux: l'objet doit évoquer aussi bien des symboles de métier d'architecte que des éléments suggérant une identité suisse.

Symboliser le métier d'architecte:

- par l'image de l'instrument de *création*
- en imaginant l'«*outil* de l'architecte»
- par un design *fonctionnel* et dépouillé
- par une *personnalité* et une identité affirmée
- par l'*authenticité* (matériaux bruts).

Symboliser une certaine identité suisse:

- en évoquant la tradition de *précision mécanique* (molletage)
- par un clin d'œil à la *technique de pointe* (titane, etc.)
- par l'utilisation d'un mécanisme «*Swiss Made*», de Caran d'Ache
- par la *tradition*: boîte à crayons standard en métal brut.

La prise en compte de cet ensemble de critères permet de réconcilier des notions souvent perçues comme opposées, telles que tradition et modernité ou objet symbole et objet outil.

Le porte-mine comprend un corps en titane brut, un mécanisme Caran d'Ache pour mine de 0,7 mm, un clip-pince spécial en acier inoxydable; il est livré dans une boîte en tôle d'acier non peinte avec intérieur feutre naturel et accompagné d'un feuillet d'information sur calque.

Cet «objet UIA» peut être commandé au prix de Fr. 250.- (membres SUA, FAS et FSAI: Fr. 150.-) à la Conférence suisse des architectes (CSA), route des Clos 112, case postale 111, 2012 Auvernier, tél. 032/737 86 88, fax 032/737 86 89, E-Mail csa-archi@vtx.ch

Jean Mauboulès (sculpture)

Je ne peux guère parler de ma démarche, mon approche étant essentiellement intuitive. Au-delà des contingences pratiques (taille, emballage, reproduction), il s'agissait pour moi tout simplement de faire une sculpture.

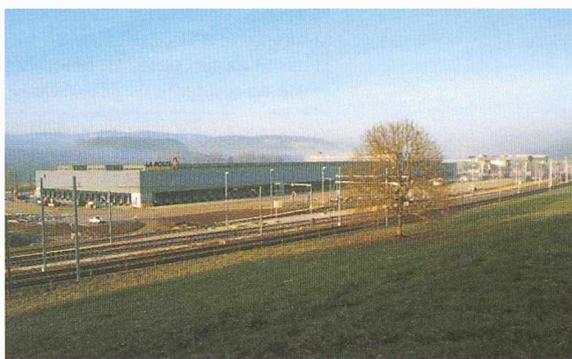
Je tenais absolument à ce que l'aspect visuel de chaque objet soit «artistique» et non industriel, ce qui ma conduit à travailler pour la première fois le fer forgé. J'ai trouvé que l'aspect archaïque de la forge convenait tout à fait au but que je m'étais fixé: une forme géométrique simple, un matériau brut, une intervention minimale, pour un résultat attractif fait d'équilibre et de mouvement.

25 000 m² de pavés en béton pour le centre postal « Colis 2000 » à Daillens

« La Poste » – comme s'appelle désormais l'entreprise (et non plus la régie) qui se charge du trafic du courrier – va mettre en place cette année un nouveau système de traitement des colis. Trois centres se chargeront de la collecte, du tri, de l'envoi et de la distribution des colis postaux pour l'ensemble du pays. Le rail sera toujours mis à contribution pour les transports entre agglomérations principales dans des conteneurs spéciaux, mais les camions assureront une part importante dans la collecte et la distribution. Le centre pour la Suisse romande se situe à Daillens (VD), sur l'ancien site occupé par la Régie fédérale des alcools. Ce dernier présentait le double avantage d'appartenir à la Confédération et de se trouver en bordure d'un axe ferroviaire principal. Pour permettre aux camions en marche arrière l'accès aux dizaines de portes de chargement et de déchargement, le nouveau bâtiment – actuellement en cours d'équipement – est entouré de vastes surfaces sur lesquelles vont manœuvrer ces lourds véhicules (jusqu'à 40 t), avec les courbes de faible rayon qui leur seront imposées. L'utilisation intensive de ces aires comporte des sollicitations verticales et horizontales (ripage!) répétées très dures. Ce ne sont pas moins de 160 camions et 200 camionnettes qui viendront quotidiennement à Daillens. A ces contraintes s'ajoutent les effets du gel intensif et des grandes chaleurs, qui ne doivent pas affecter le bon état du revêtement. Ce dernier doit aussi présenter une bonne résistance au sel de déverglaçage. En outre, il convenait de choisir un revêtement permettant l'infiltration des eaux de surface dans le sol, pour contribuer à l'alimentation de la

nappe phréatique et éviter d'accroître les crues des cours d'eau, danger non négligeable si l'on songe à l'aire concernée.

Le choix s'est porté, pour une part importante de la surface entourant le bâtiment, sur un revêtement de pavés de béton autobloquants de 10 cm d'épaisseur. Outre la longévité de cette solution, les facteurs pris en compte ont été le prix et la brièveté du temps de pose. Ce dernier point résulte

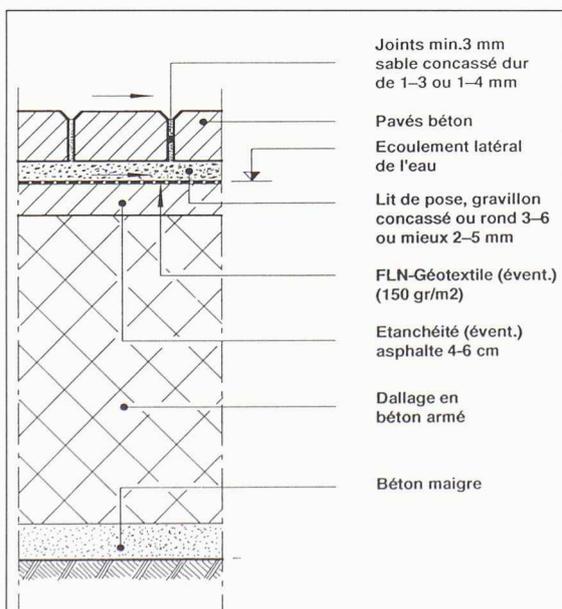


Le centre « Colis 2000 » de Daillens. Au premier plan, la voie ferrée du pied du Jura; on distingue les rangées de portes au bas des façades du bâtiment et les aires de manœuvre qui l'entourent. (Photo La Poste)

dans le recours à deux machines de pose largement automatisées et adaptées à cette tâche par une maison spécialisée en collaboration avec le fournisseur des pavés, de façon à permettre une pose extrêmement rapide.

Caractéristiques des pavés de béton BETA-LOOK

L'épaisseur des pavés, posés sur un lit de gravillon concassé, puis réglés, vibrés, sablés et balayés mécaniquement, a été choisie pour garantir la résistance exigée par la venue prévue de camions de 40 t – soit 10 cm au lieu de 8 cm pour les types usuels. Leur forme confère au revêtement un caractère autobloquant et favorise l'automatisation de la pose. La qualité du béton garantit une résistance à l'abrasion et au ripage supérieure à celle du bitume, spécialement en été. Le choix du fournisseur a tenu compte de la proximité du lieu de production, situé à Crissier, ce qui limite la longueur des parcours de livraison.



Joint min. 3 mm
sable concassé dur
de 1-3 ou 1-4 mm

Pavés béton
Écoulement latéral
de l'eau

Lit de pose, gravillon
concassé ou rond 3-6
ou mieux 2-5 mm

FLN-Géotextile (évent.)
(150 gr/m²)

Étanchéité (évent.)
asphalte 4-6 cm

Dallage en
béton armé

Béton maigre

Pavage sur dallage avec drainage du lit de pose



Pose mécanisée: le véhicule (à droite) apporte un ensemble de pavés disposés en carré, qu'il dépose en l'imbriquant avec les pavés déjà posés. L'alignement s'effectue manuellement sans difficultés. (Photo BTR)

Maître de l'ouvrage

La Poste, Daillens

Intervenants

Direction des travaux : Zschokke Entr. gén. SA

Entrepreneur : C. Zschokke SA travaux CD

Fourniture des pavés en béton Beta-Look : BTR Crissier SA

Pose du revêtement : BEGASOL H. Gubler, Nyon

La pose automatisée

L'entreprise spécialisée dans les travaux et techniques du sol qui a assuré la pose du revêtement, au rythme de quelque 500 m² par machine et par jour, est issue du domaine du paysagisme. Son fondateur s'est attaché à développer et à rationaliser les méthodes d'intervention dans son domaine, puis dans les activités qui lui sont liées. Ses prestations couvrent l'ensemble des opérations, depuis le conseil lors du choix d'un revêtement jusqu'à la finition, en passant par l'organisation rationnelle de la livraison, le réglage de la couche de sable ou de gravier recevant le revêtement, la pose au moyen de machines développées par ses soins et le réglage de la surface. Dans le cas de Daillens, le conditionnement des palettes de livraison a été mis au point avec le fournisseur des pavés pour accélérer au maximum la vitesse de pose à la machine. Etant donné la distance importante séparant le stockage et les extrémités des surfaces à revêtir, la mécanisation poussée a permis de gagner un temps précieux. Les méthodes et les équipements de pose permettent de combiner vitesse et précision de pose avec une qualité élevée du revêtement. Ce résultat est le fruit de l'inventivité du fondateur de l'entreprise, qui a su reconnaître les facteurs qui influencent ces trois qualités et en tirer les impulsions pour la conception de machines optimales.

La revêtement de pavés de béton : un choix heureux
L'ubiquité de l'automobile a souvent – trop souvent – conduit à recouvrir le sol de revêtements en dur, afin

de faciliter la circulation et le parage. Le recours au bitume constitue évidemment une solution facile, mais peu esthétique : les immenses surfaces noires et uniformes qui entourent certains bâtiments ou constituent des aires de stationnement ne flattent guère la vue. En outre, en empêchant l'infiltration des eaux de surface dans le sol, ils contribuent au phénomène d'aggravation des crues. Par la couleur claire du béton naturel et la possibilité d'animer la surface par des motifs de couleur (ce qui n'est pas le cas à Daillens, il faut le préciser), les pavés de béton sont un substitut bienvenu aux tristes déserts de bitume trop fréquents dans nos villes et nos campagnes. La durabilité vient en prime, argument supplémentaire pour justifier des coûts initiaux généralement plus élevés.

« Colis 2000 » en quelques chiffres

<i>Trafic quotidien</i>	
Colis (moyenne)	200 000
Trains	20
Wagons	170
Conteneurs	500
Camions lourds	160
Rollbox (pour la manutention des colis)	4000
<i>Transports</i>	
Trajets < 60 km, par la route (VD, FR, NE)	45 %
Trajets > 60 km, par le rail (BE, JU, GE, VS, autres centres)	55 %
<i>Coûts</i>	
Terrain sans terminal	10 mio
Bâtiment	35 mio
Installations techniques	40 mio
Terminal, voies, matériel	35 mio
Total	120 mio
<i>Extraits du calendrier</i>	
Construction, bâtiment, terminal	1.7.1997-4.1.1999
Mise en place des installations techniques	1.4.1998-1.2.1999
Mise en exploitation provisoire du centre	14.4.1999
Mise en exploitation du centre	31.5.1999

swiss timber engineers ste – progrès et bois !

Les connaissances approfondies des ingénieurs du bois contribuent à valoriser ce matériau dans toutes ses étapes de transformation. Les ingénieurs du bois, regroupés en Suisse au sein de l'association *swiss timber engineers ste*, s'engagent à faire progresser le bois par des solutions optimales. La nouvelle image de marque de l'association et les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale de novembre 1998 donnent à l'association, et ainsi aux ingénieurs, les moyens de renforcer leur fonction de bâtisseurs d'avenir et de source de solutions.

Il est reconnu que le bois offre des caractéristiques avantageuses pour contribuer à un avenir durable de notre société. Il faut pour cela offrir des solutions op-

timales, conformes aux besoins du marché, à toutes les étapes de la filière de production du bois. La formation d'ingénieur du bois a été introduite en Suisse au milieu des années 80 pour couvrir un besoin en spécialistes disposant d'une formation large et approfondie, aptes à fournir des solutions de manière interdisciplinaire par une approche globale des problèmes.

En 1990, les premiers diplômés de cette formation ont créé l'association des ingénieurs du bois dans le but de mettre sur pied un réseau réunissant des personnes compétentes pour fournir de telles solutions de manière efficace. Les ingénieurs du bois occupent en effet des places de cadres tout au long de la va-

lorisation du bois: dans la conduite d'entreprises de scierie, de construction en bois, de menuiserie et de fabriques de meubles ou d'aménagement d'intérieur; dans la production et la vente de matériaux dérivés du bois, de produits semi-finis et finis pour le marché de la construction et de l'habitat, dans la conception de constructions en bois, dans le développement de procédés de fabrication, d'outils, de machines et de solutions informatiques pour la transformation du bois, dans l'offre de services indispensables pour des prestations globales comme p. ex. le conseil, le marketing, la recherche et la promotion, etc. En 1996, l'association a adopté une stratégie visant à augmenter l'efficacité de ce réseau, à favoriser la collaboration avec d'autres organisations et à mieux faire connaître les possibilités offertes par les ingénieurs du bois.

L'assemblée générale de fin 1998 a posé de nouveaux jalons pour la concrétisation de la stratégie et le développement d'une association professionnelle de qualité: les nouveaux statuts permettent la conduite de l'association de manière souple et professionnelle, le comité a été renouvelé et reflète les domaines d'activités, l'expérience et la provenance des ingénieurs. Thomas Gurtner, Christoph Wendel et Reinhard Wiederkehr se sont retirés. Le nouveau comité se compose de Stefan Zöllig, président, Patrick Horisberger,

vice-président, Roland Brunner, Cédric Höllmüller, Marc Jeannet, Philipp Ritter et Daniel Stähli.

Le nouveau nom de l'association adopté dans le courant de 1998, *swiss timber engineers ste*, a affiché une nouvelle image de marque pour les ingénieurs du bois, mise en évidence dans un prospectus de promotion.

25 nouveaux membres ont rejoint l'association qui en compte aujourd'hui 162. La croissance annuelle et régulière des membres confirme le bien-fondé du réseau *ste* et reflète les domaines d'activités des ingénieurs.

Le développement vers un réseau significatif de la filière du bois se poursuit. Les entreprises occupant des ingénieurs du bois *ste* pourront bientôt profiter d'une offre exclusive leur permettant de se profiler sur le marché comme fournisseur de solutions bois optimales et ayant accès au réseau *ste*: le *finder ste*, une liste d'entreprises. La collaboration avec d'autres associations professionnelles et organisations se concrétise petit à petit, notamment dans le cadre de commissions et de l'établissement de normes. Les ingénieurs du bois et l'association *swiss timber engineers ste* veulent étendre ces collaborations et contribuer à faire progresser le bois.

Association suisse des ingénieurs du bois, Schwarztorstrasse 26, case postale 6922, 3001 Berne, tél. 031/382 23 22, fax 031/382 26 70.

Risque et sécurité des systèmes techniques

Cours postgrade

Ce cours est organisé en partenariat par les EPF de Lausanne et de Zurich, avec le concours de l'Université de St. Gall – Ecoles des hautes études économiques, juridiques et sociales (HSG). Il vise à donner des connaissances approfondies en matière de gestion des risques, avec un accent particulier sur l'analyse des systèmes complexes ainsi que la prise en compte des facteurs humains.

Il s'adresse en priorité à des cadres techniques de niveau universitaire appelés à traiter des questions de sécurité au sein d'entreprises, de bureaux d'études, d'assurances et d'administrations publiques.

Il s'étend sur deux ans, à temps partiel, pouvant être suivi en parallèle avec une activité professionnelle. Le volume total est compris entre 250 et 570 heures de cours, conférences et exercices.

Durée: avril 1999-automne 2000

Lieu: Lausanne, Saint-Gall et Zurich

Inscription: EPFL ou EPFZ, délai fin janvier 1999 (inscriptions plus tardives acceptées selon possibilités).

Secrétariat du cours pour l'EPFL: DGC-MCS, secrétariat RS, 1015 Lausanne, tél. 021/693 28 85 ou 693 29 20, fax 021/693 58 85

Pour plus de détails sur le programme de cette formation, voir IAS N° 22/1998, p. 395

La médaille Anton Tedesko décernée au professeur Alex C. Scordelis

Anton Tedesko (1903-1994) était un ingénieur exceptionnel, un concepteur éminent et un réalisateur de constructions de génie civil novatrices et plaisantes, un homme de grande chaleur humaine, qui savait prodiguer conseils et encouragements à de nombreux jeunes dans la profession.

Afin d'honorer la mémoire de cet ingénieur civil prestigieux, le conseil de la Fondation AIPC pour le progrès du génie des structures a créé la médaille Anton Tedesko. En instituant ce prix, la Fondation désire honorer régulièrement un lauréat et encourager un récipiendaire en début de carrière.

C'est à Kobe, Japon, le 2 septembre 1998, que la médaille Anton Tedesko a été présentée pour la première fois. Le lauréat est Alex C. Scordelis, professeur honoraire de génie civil à l'Université de Californie, à Berkeley (Etats-Unis), en reconnaissance de l'excellence de son engagement dans le génie civil et de son rôle de conseiller auprès de jeunes ingénieurs. La Fondation AIPC offrira des moyens permettant le développement de la carrière du récipiendaire recommandé par le lauréat, sous forme de stages pratiques à l'étranger.

Il est prévu de décerner chaque année la médaille Anton Tedesko à un ingénieur de grand renom. La Fondation AIPC pour le progrès du génie des structures a été créée en 1993 en tant qu'institution sans but lucratif et exemptée d'impôt dans le canton de Zurich. Elle sollicite, reçoit et fournit des fonds pour promouvoir les buts et les activités de l'Association internationale des ponts et charpentes. Elle est gérée par un Conseil de fondation, dont le président actuel est le professeur Jean-Claude Badoux, président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Quelques projets de diplôme en génie civil à l'EPFL – Rectificatif

Nous avons présenté dans notre N° 23 du 4 novembre 1998 plusieurs projets de diplôme en génie civil, notamment celui de Mlle Farida Salomé (pp. 403-404) relatif au pont de Retaud. Or cette dernière nous signale que l'élévation et la coupe transversale de la figure 3 qui nous avaient été

communiquées, ne correspondent pas au projet finalement retenu pour son diplôme. Nous illustrons ci-dessous les documents corrects et présentons tant à l'auteur du projet qu'à nos lecteurs nos excuses pour cet incident bien indépendant de notre volonté.

Rédaction

